

AVIS

ENV.19.19.AV

**Projet de modification de plans d'assainissement
par sous-bassin hydrographique (PASH n°2018/04)**

Avis adopté le 5/02/2019

DONNEES INTRODUCTIVES

<u><i>Demandeur :</i></u>	SPGE
<u><i>Date de réception de la demande :</i></u>	26/11/2018
<u><i>Délai de remise d'avis :</i></u>	75 jours
<u><i>Préparation de l'avis :</i></u>	Assemblée « Eau » (1 réunion : 23/01/2019)
<u><i>Adoption :</i></u>	05/02/2019

Brève description du dossier

Dans le cadre plus global d'une consultation publique, le Pôle Environnement est invité à remettre un avis sur le projet de modification 2018/04 qui rassemble 9 modifications de PASH.

Chacune de ces modifications est précisée dans un document distinct, constitué d'une fiche descriptive, d'un extrait cartographique et du rapport d'étude de l'OAA justifiant la demande de modification de PASH.

Le projet de modification est en outre accompagné d'un rapport sur les incidences environnementales (RIE) portant sur l'ensemble des demandes de modification reprises au sein d'un projet.

AVIS

Le Pôle Environnement prend acte des projets de modifications des PASH telles que proposées. Il note avec satisfaction que les remarques formulées dans l'avis précédent (ENV.18.102.AV) ont été prises en compte et intégrées dans le présent document.